

SOMMAIRE

- Des feuillus nobles en Gaspésie : une richesse à démystifier
- Retour sur l'atelier « Les champignons forestiers comestibles en Gaspésie »
- Élaguer pour enrichir nos forêts

À SURVEILLER

Activités du Consortium

Inscription auprès du Consortium.

12 avril 2006 :

Conférences : Le caribou montagnard de la Gaspésie, au Gîte du Mont-Albert.

2 et 3 mai 2006 :

Conférence sur la forêt et les changements climatiques, à Gaspé et New-Richmond.

30-31 mai et 1^{er} juin 2006 :

Visite sylviculture feuillue en Mauricie.

12 au 14 septembre 2006 :

Colloque du Consortium, à Sainte-Anne-des-Monts.

Autres activités

18-19 mai 2006 :

Colloque sur le développement durable de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

DES FEUILLUS NOBLES EN GASPÉSIE : UNE RICHESSE À DÉMYSTIFIER

Lorsqu'on parle de feuillus nobles, on fait généralement référence au sud du Québec en oubliant qu'ici, en Gaspésie, le territoire peut soutenir une production de feuillus de qualité. Sachant que la valeur de vente de ces bois peut varier de cent à quelques milliers de dollars pour un arbre, nous aurions intérêt à y voir.

L'approche à préconiser en ce qui concerne la régénération des feuillus nobles demeure celle où l'on s'inspire de la dynamique naturelle du peuplement pour favoriser une régénération abondante. En 1999, un dispositif expérimental a été installé dans la Baie-des-Chaleurs. À la lumière des premiers résultats, il semble clair que ce sont les traitements créant une ouverture du couvert allant de 40 à 50 % alliés à une scarification du sol, qui créent les meilleures conditions d'installation et de développement des essences désirées tel que le bouleau jaune. Ce sont ces mêmes traitements qui semblent également être les plus efficaces au niveau du contrôle de la compétition.

Le recours à la régénération artificielle est également une option. Au cours de la saison 2005, un suivi des plantations feuillues de la Gaspésie a été réalisé. Au total, 134 sites ont été répertoriés sur le territoire forestier privé pour la période allant de 1980 à 2004. Huit essences ont été reboisées, soit le bouleau jaune, le bouleau à papier, le frêne de Pennsylvanie, le frêne d'Amérique, le chêne rouge, l'érable à sucre, l'orme d'Amérique et le peuplier hybride.

Ce suivi dresse un portrait plutôt positif de l'état des plantations. La réussite d'une plantation feuillue n'est toutefois pas le fruit du hasard et l'équation qui mène au succès est assez simple à résoudre : faire un choix approprié de l'essence en fonction du site à reboiser et protéger les plants de façon adéquate contre les agents perturbateurs (broutage, compétition). Et pour produire des arbres ayant une grande valeur économique, on doit réaliser les tailles appropriées. Chacune des huit essences étudiées possède un potentiel de reboisement en Gaspésie mais les conditions qui garantissent leur succès diffèrent.

Les rapports de projet sont disponibles via le site internet du Consortium : www.foretgaspesie-iles.ca (section Autres documents d'intérêt régional).

Collaboration spéciale : Annie Malenfant, amalenfant@gfbc.ca



Photos : A. Malenfant

En Bref...

RETOUR SUR L'ATELIER « LES CHAMPIGNONS FORESTIERS COMESTIBLES EN GASPÉSIE »

Le 30 mars dernier à New Richmond avait lieu l'atelier sur les champignons forestiers comestibles en Gaspésie. À voir le nombre de personnes présentes à l'atelier (plus de 50 !) ainsi que leur grande participation, les champignons sauvages en attirent et intriguent plus d'un ! L'atelier a débuté par la présentation de trois conférences extrêmement intéressantes sur le sujet. M. J. André Fortin, un chercheur reconnu au niveau international, est d'abord venu discuter de la récolte et de la commercialisation des champignons forestiers comestibles au Québec. Ensuite, Marie-France Gévry, étudiante à la maîtrise à l'UQAR, a présenté les résultats préliminaires de son étude en cours sur la diversité et l'abondance des champignons forestiers comestibles en Gaspésie. Au cours de l'été 2005, trois espèces de bolet, l'armillaire ventru et la pholiote ridée ont totalisé 96,2% des observations.



Photo : M.-F. Gévry

Finalement, Claude-André Léveillé, coordonnateur à la CRÉ-GÎM pour le développement des produits forestiers non ligneux (PFNL), est venu dresser le portrait de ce qui se passe actuellement en Gaspésie dans ce domaine. Les discussions qui ont suivi ont permis de réfléchir aux différentes options s'offrant à la Gaspésie afin de tirer profit de la cueillette et de la mise en marché des champignons forestiers comestibles. L'atelier a donc permis d'initier les démarches de structuration d'un réseau « champignons » dans la région, mais plusieurs efforts devront encore être consentis afin d'atteindre les objectifs désirés. Un défi de taille, mais qui en vaut la peine !



Photo : Consortium

Pour information :

Marie-Hélène Langis, marie-helene.langis@foretgaspesie-les-iles.ca

ÉLAGUER POUR ENRICHIR NOS FORÊTS

Tel était le thème du colloque sur l'élagage forestier tenu à Maniwaki les 14 et 15 mars dernier. L'élagage peut se faire sur des arbres résineux ou feuillus. Il consiste à éliminer toutes les branches jusqu'à une hauteur déterminée et vise à produire du bois sans nœud.



Photo : Consortium

L'élagage a pour but d'augmenter la qualité du bois produit et non pas la quantité. Ainsi, ce traitement augmente la valeur d'une bille, mais les coûts de réalisation du traitement sont élevés et l'argent investi ne rapporte que 20, 30 ou 40 ans plus tard. Pour cette raison, l'investissement doit être bien fait et les risques évalués. Ainsi, dans un peuplement d'épinettes par exemple, seulement les tiges de meilleure qualité et qui se rendront à la récolte finale, soit environ 500 tiges par hectare, devront être élaguées. De plus,

afin de raccourcir la période où l'argent investi dort, il importe de favoriser une croissance rapide des diamètres. C'est pour cette raison que les meilleurs sites seront privilégiés et que le traitement sera généralement combiné avec une éclaircie. Bien entendu, les espèces dont la valeur marchande est élevée seront privilégiées.

L'élagage peut aussi être fait dans le but de soigner ou prévenir une maladie. C'est le cas notamment dans les plantations de pins menacées par la rouille vésiculeuse ou le chancre sclérodérien. Dans ce cas, tous les arbres de la plantation devront être élagués.

Alors, élaguer oui... mais pas n'importe quoi!

Pour information :

Barbara Hébert, barbara.hebert@foretgaspesie-les-iles.ca

PARUTIONS RÉCENTES

DIRECTION DE LA RECHERCHE FORESTIÈRE

Note de recherche numéro 131 : Résultats de cinq ans des effets de l'élagage sur la croissance de l'épinette blanche et du sapin baumier. Guillaume CYR.
www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/forets/connaissances/recherche/Cyr-Guillaume/Note131.pdf

Avis de recherche forestière n°1 Éricacées et régénération forestière : une relation sous enquête.
Par Nelson Thiffault, ing. f., Ph. D.
www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/forets/connaissances/recherche/Thiffault-Nelson/Avis01.pdf

Avis de recherche forestière n°2 Éricacées et régénération forestière : des solutions sylvicoles.
Par Nelson Thiffault, ing. f., Ph. D.
www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/forets/connaissances/recherche/Thiffault-Nelson/Avis02.pdf